

LES PRIORITES 2008 DES PRODUCTEURS ET FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITE ET GAZ

Bruxelles, le 20 février 2008 - Les fournisseurs et producteurs belges d'électricité et de gaz veulent d'urgence un pacte d'investissement avec les pouvoirs publics belges pour réaliser les investissements nécessaires afin de combler le déficit croissant de capacité de production en électricité. En outre les fournisseurs d'électricité et de gaz veulent éliminer les erreurs commises dans l'échange de données entre les différents acteurs du marché ; ceci étant la source principale des plaintes de leurs clients. A cette fin ils pensent par exemple à la création d'une banque centrale d'échange de données permettant un service plus efficace.

Luc Sterckx, le nouveau président de la fédération des producteurs et fournisseurs d'énergie FEBEG, met en garde contre le déficit croissant de capacité de production sur le marché belge d'électricité, comme cela a d'ailleurs déjà été fait par le régulateur fédéral, la CREG, et par d'autres instances. Luc Sterckx a chiffré que, malgré l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'électricité verte, on aura besoin de 15 à 20 milliards d'investissements supplémentaires en production et infrastructure en électricité et gaz au cours de la période 2008-2020 pour satisfaire à la demande. "Et pour réaliser ces investissements nos entreprises ont besoin d'un pacte d'investissement pour les 15 à 20 années à venir garantissant un cadre (fédéral/régional) légal et réglementaire stable et consistant". Selon Sterckx, qui se référait également aux chiffres récemment cités au Parlement flamand qui montraient que sur les 645 demandes de permis pour des éoliennes faites depuis la mi-2005, seulement 167 ont été octroyés et 109 ont été réalisés. Et en Wallonie la situation n'est pas meilleure. C'est pourquoi Luc Sterckx plaide pour une initiative gouvernementale ou parlementaire afin de concevoir une procédure de permis permettant un octroi rapide et irrévocable de permis de bâtir et d'environnement pour les investissements nécessaires.

Pour améliorer drastiquement le service à la clientèle et éviter les plaintes dans le marché libéralisé de l'énergie, la FEBEG plaide pour une meilleure coordination, par exemple en créant une banque de données centrale où toutes les données pertinentes de toutes les parties, nécessaires pour le calcul correct des factures individuelles sont collectées, et ce, tant pour le gaz que pour l'électricité. « Quand on ne reçoit pas l'information de données, comme les relevés de compteur ou les changements d'adresses, ou on reçoit des données erronées, nos systèmes – même parfaits – ne peuvent pas générer des résultats exacts. C'est pourquoi nous plaidons pour une meilleure relation entre les fournisseurs, les gestionnaires de réseaux et les pouvoirs publics afin d'arriver à un transfert correct et à temps des données, par exemple par la création d'une « *central data clearing house* » au niveau fédéral. Ainsi, on pourra non seulement résoudre un certain nombre de problèmes au niveau de la facturation et du changement de fournisseur, mais également au niveau de l'octroi d'électricité gratuite et l'automatisation prévue des tarifs sociaux », selon Luc Sterckx.

Pour plus d'information :
Jan Herremans, Directeur général
Tél: 0476 / 59 57 48